

**A.S.A. DU RUISSEAU LA SAULCES**

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DELIBERATIONS N°2-2017

**Date de convocation :** 13 janvier 2017    **Date de réunion :** 03 février 2017

**Nombre de voix en exercice :** 11 117    **Nombre de voix présentes ou représentées: 4537**

L'an DEUX MILLE DIX SEPT, le vendredi 03 février à 10h00 se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire les propriétaires de l'Association Syndicale Autorisée du Ruisseau la Saulces légalement convoqués à la salle Communale de LUCQUY.

**Sous la présidence de Monsieur Hervé MASSET**

**Etaient présents en tant que syndics :**

Monsieur Daniel CAPITAINE  
Monsieur Jean Noel CARQUIN  
Monsieur Gérard CHARROIS  
Monsieur Jean Marie CUIF  
Madame Marie Thérèse LAFOLLIE  
Monsieur Hervé MASSET  
Monsieur Bertrand OUDIN  
Monsieur Elie MANCEAU  
Monsieur Olivier CUIF  
Monsieur Michel HOT  
Madame Annick JAMES

**Etaient excusés :**

Monsieur Luc MANCEAU

Monsieur Benoît HARBOUX, Conseiller Technique Chambre d'Agriculture service SUAT/UDASA.

**ORDRE DU JOUR :**

- Renouvellement des syndics groupe 1,
- Rapport d'activités 2015/2016,
  - o Bilan financier
  - o Bilan travaux
- Prévision 2017,
- Questions diverses.

Le président ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes et particulièrement la commune de Lucquy pour la mise à disposition de la salle et les syndics de l'association.

Conformément à l'article 7 de nos statuts, il s'agit d'une seconde réunion donc l'assemblée peu délibérer valablement à la majorité des présents et représentés.

Le président remercie les personnes présentes qui se sont déplacées en nombre, signe que la gestion de l'ASA du ruisseau La Saulces est importante pour leur territoire et propriété.

Il fait part des excuses du Sous-Préfet de Rethel, des conseillers Généraux, de Madame La députée, de la DDT, de l'Agence de l'eau Seine Normandie et de l'Entente Oise Aisne.

### **Renouvellement des syndics :**

Les personnes du groupe 1 demandent le renouvellement de leur mandat, à savoir :

- Elie MANCEAU Alland'huy Sausseuil
- Luc MONCEAU Faux
- Michel HOT Auboncourt Vauzelle
- Guy LEFEVRE Sorcy Bauthémont
- Olivier CUIF Coucy
- Jean Marie CUIF Amagne
- Commune de Coucy Coucy
- Jean Noël CARQUIN Coucy

Un appel à candidature est lancé.

Monsieur Laurent JOLLY de Sorcy Bauthémont propose sa candidature.  
Melle LAFOLLIE Sophie de Pargny Resson propose sa candidature

Le reste des syndics proposent de reconduire leur candidature

Résultat du vote à main levée : Pour : unanimité.

### **Rapport d'activités 2015/2016**

## **2015**

### **Travaux d'entretien d'émissaires**

#### **Curage de fossés et désencombrement**

##### **Prévisionnel validé par commission : 4250 ml**

Travaux réalisés par les entreprises Bigault/MPF/Foigny

Sorcy Bauthémont : 1155 ml réalisés : 620 ml

Lucquy : 550 ml réalisés

Faux: 200 ml Non réalisés

Amagne : 915 ml Réalisés

Givry : 480 ml Non réalisés

Auboncourt Vauzelle : 50 ml Non Réalisés

Coucy : 820 ml Réalisés 700 ml

Doux : 210 ml Réalisés

#### **Total des travaux :8792 € HT**

#### **Débroussaillage**

##### **Prévisionnel validé par la Commission :20 397 ml**

AMAGNE : 4305 ml

AUBONCOURT VAUZELLE : 3590 ml

FAUX : 300 ml

DOUX : 1740 ml

COUCY: 2550 ml

SORCY BAUTHEMONT : 400 ml

NOVY CHEVRIERES : 2630 ml

LUCQUY: 800 ml

NOVY CHEVRIERES : 4082 ml

#### **TRAVAUX réalisée par EARL LA COULATTE : 3 162 € HT**

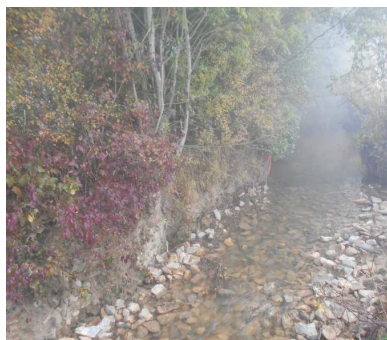
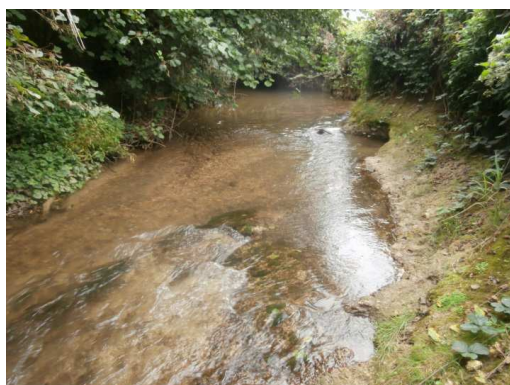
Programme Pluriannuel de Travaux d'entretien et d'aménagement  
Ruisseau Le Migny : Givry : 1720 ml : Entretien : 9718,00 € HT  
Ruisseau Le Migny : Givry : 1720 ml : Aménagement : 24 130 € HT  
● 565 T matériaux / 6 peignes végétales / plantations  
●

Travaux réalisés par Entreprise Forêt et Paysage en 2015-2016,

– Plan de financement :

- Agence de l'eau Seine Normandie : 80 %
- Fédération Départementale des Pêcheurs : 10 %
- ASA : 10 %
- 20% clôture à charge Exploitants

### Interventions sur le ruisseau Du Migny



Interventions sur le Migny, sur la végétation et recharge du lit mineur

## **2016**

### **Travaux d'entretien d'émissaires**

#### Curage de fossés et désencombrement

Prévisionnel validé par commission : 2000 ml et interventions ponctuelles

Travaux réalisé par Entreprise **BIGAULT**,

**Sorcy Bauthémont : 435 ml réalisés**

**Lucquy : Intervention ponctuelle ouvrage à démonter réalisée**

**Amagne : 175 ml réalisés**

**Auboncourt Vauzelle : 50 ml réalisés**

**Givry: 480 ml réalisés**

**Faux : 150 ml réalisés**

**Novy chevrières : Intervention ponctuelle sur berge réalisée et 2 compléments**

**Coucy : 500 ml réalisés**

**Panama : Protection berge réalisée**

**Total des travaux : 4752,40 € HT**

#### Débroussaillage

## Prévisionnel validé par la commission : 8225 ml

Sorcy Bauthémont : 2710 ml

Lucquy : 1805 ml

Novy Chevrière : 2305 ml

Coucy : 1405 ml

Travaux réalisés par ETA JUSTIN

Total des Travaux de Débroussaillage : 2104 € HT

Travaux réalisés par ETA JOLIVART (Restant 2014 GIVRY) : 153.60 € HT

**Total des Travaux de Débroussaillage : 2257.60 € HT**

## Travaux d'entretien de cours d'eau 2016

**Travaux d'entretien du ruisseau La Saulces : 2500 ml depuis limite commune Saulces Monclin à la ligne de chemin de fer sur Faux et interventions ponctuelles sur DOUX – PARGNY RESSON.**

**Travaux réalisés par ETA CAILLET et ETF GRANCHER : 8700 € HT**

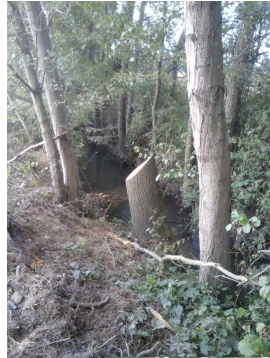
**Travaux d'aménagement du ruisseau La Saulces: 2500 ml par recharge du lit mineur : 580 T et une descente aménagée :**

**Travaux réalisés par ETA CAILLET : 19 471 € HT + 1000 € HT descente aménagée.**

– Plan de financement :

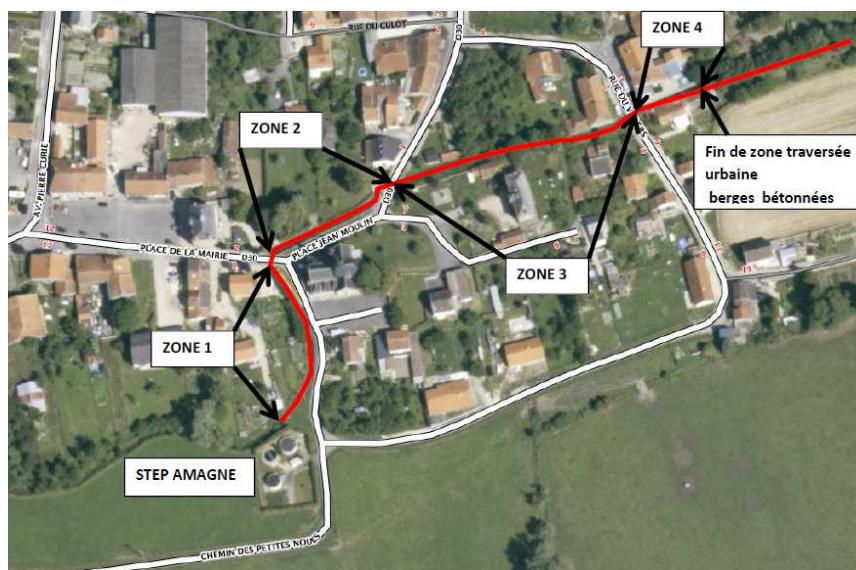
- Agence de l'eau Seine Normandie : 80%
- Fédération Départementale des Pêcheurs : 10 %
- ASA : 10 %

### Intervention sur le ruisseau de La Saulces



## Aménagement de la Traversée de Amagne : 450 ml

- Travaux qui viennent compléter la restauration de la prise d'eau du Panama
- Travaux réalisés en partenariat et à la charge de la commune de Amagne
- Travaux réalisés par Ent Environnement et Forêt : 26 068 € HT  
Pose de 104 m<sup>2</sup> de banquette minérale : 67 t de matériaux pierreux  
Pose de 133 m<sup>2</sup> de banquette végétale: 67 t de terre végétale  
Effacement d'un radier béton et prolongement buse



Exemples de zones aménagées dans la traversée de Amagne

Le Président demande à l'assemblée, s'il y a des questions ou remarques concernant le rapport d'activité 2015/2016 présenté.

Pas de questions

Le Président demande le vote : Unanimité Pour

A la suite du Vote, Mr Max CAPITAINE de AMAGNE intervient concernant des travaux réalisés en Mars 2015 dans une de ses propriétés lieu dit Le Cul de Maye. Il indique que d'une part il n'a rien demandé pour la réalisation des travaux, d'autre part il n'a pas été prévenu et qu'aujourd'hui il reste des tas de branches qui dévalorisent son bien. Il remet au président un courrier relatant ces faits daté du 15 février 2016.

Le président dresse l'historique des travaux, il est notamment rappelé que l'intervention de l'ASA fait suite à la demande de l'exploitant de la Parcelle de Mr Stéphane LEFEVRE. La commission des travaux a dans un premier temps rejeté la demande au regard de l'emprise 5 m d'épines et autres arbustes avant d'atteindre la haie.

Mr LEFEVRE a réalisé les travaux nécessaires, la commission a ensuite décidé d'intervenir.

Les conditions de réalisation des travaux, comme le prévoit les statuts de l'ASA, laissent à charge des riverains le soin d'évacuer ou détruire les résidus des travaux, engagement pris par Mr CANAT en rive Gauche et Mr LEFEVRE en rive droite.

Le Président demande devant l'assemblée à Mr Stéphane LEFEVRE s'il valide les faits rapportés et si son engagement tient toujours.

Mr LEFEVRE valide le rappel fait par le président et indique qu'il s'engage à remettre la propriété en état, ce qui n'a pu être réalisé pour le moment dans la mesure où de la terre est mélangée avec les branches, il faut que la pluie et le gel fassent leur effet pour pouvoir brûler.

### **Prévisionnel 2017**

Ruisseau La Saulces de Faux à Sorcy Bauthémont : 2335 ml

- Entretien de végétation
- Aménagement Lit Mineur apport de matériaux 955 T
- Estimation : 47 000 € HT

Plan de Financement prévisionnel :

- Plan de financement :

- Agence de l'eau Seine Normandie : 80%
- Fédération Départementale des Pêcheurs : 15 %
- ASA : 05 %

Concernant le programme d'entretien des fossés, il est rappelé à l'assemblée qu'un bureau va se réunir dans les prochaines semaines pour faire le point sur les travaux à faire en 2017 sur les émissaires, et qu'il convient de se rapprocher des syndicats des communes concernées pour faire part des demandes.

### **Intervention du Président Hervé MASSET**

Le Président rappelle la décision du Conseil Syndical de l'ASA du ruisseau La Saulces sur le maintien au minimum d'une haie le long des fossés et qui sera la condition indispensable à la prise en charge des travaux de curage. L'ASA aura à sa charge l'entretien de la haie sur 3 faces.

« L'ASA poursuit son action d'entretien afin de pérenniser les lourds travaux qui ont été entrepris par le passé, mais elle restaure aussi ces milieux qui ont évolué, essayons de poursuivre ces actions sur notre environnement et surtout arrêtons de détruire ce qu'il en reste aujourd'hui. N'oublions pas que nous faisons partie de cet environnement, lorsque nous y portons atteinte ; c'est à la flore et la faune locale que nous portons préjudice et indirectement à nous même : à l'espèce humaine. »

Le Président demande s'il y a de nouvelles questions.

N'ayant plus de question, il invite l'assemblée à partager un rafraîchissement.

Le Président,

*Hervé MASSET*